

Sûreté: la communauté internationale déploie son filet protecteur

La communauté internationale a mis en place un vaste dispositif destiné à protéger l'aviation civile du terrorisme et des actes de malveillance. Les autorités nationales vérifient en permanence la validité des mesures de sûreté et les adaptent si nécessaire, soit en les renforçant, soit en les assouplissant en fonction de la menace du moment. Les responsables se fondent sur les informations des services de renseignement et sur les enseignements tirés des inspections et des audits.

L'application internationale des mesures et procédures de sûreté permet de protéger efficacement l'aviation contre les actes illicites. Les mesures prises en Suisse ont permis, en 2011 également, à notre pays d'atteindre un niveau de sûreté élevé.

L'efficacité de mesures de sûreté mises en place par la Suisse a par ailleurs un autre effet bénéfique pour les compagnies aériennes suisses et leurs passagers qui sont de ce fait souvent exemptés à l'étranger de contraintes ou de contrôles supplémentaires, notamment en cas de changement d'avion. Le dispositif de sûreté comprend entre autres le contrôle des passagers et des bagages au départ, le contrôle du personnel et des visiteurs accédant aux aéroports ou le contrôle des expéditions de fret et des fournitures comme les articles en duty free.

La suppression annoncée de l'interdiction d'emporter des liquides dans les bagages à main a beaucoup fait parler d'elle en Europe et en Suisse. Mais comme les appareils prévus pour contrôler les liquides n'étaient pas suffisamment au point, l'Union européenne a été contrainte de repousser au dernier moment la levée de l'interdiction qui, aux dernières nouvelles, devrait intervenir en avril 2013 en espérant que d'ici-là les appareils pressentis seront performants et que leur utilisation n'entraînera aucune baisse du niveau de sécurité actuel.

En 2011, l'OFAC a réalisé 243 audits, inspections et tests de sûreté, soit près de 20% de plus que l'année précédente. L'office a concentré ses efforts sur le fret aérien après la découverte simultanée en 2010 d'engins explosifs dans plusieurs expéditions de fret en Europe et au Proche-Orient. Il ressort globalement des visites de contrôle effectuées par l'OFAC une image positive du dispositif de sûreté.

